

# Le gouvernement lance une campagne pour allonger la durée de vie des objets

*"Réparer, entretenir et donner une nouvelle vie aux objets" plutôt que de les jeter, telle est l'ambition du gouvernement qui a lancé mardi une campagne pour inciter à réduire une source de gaspillage et de gaz à effet de serre.*

Temps de lecture : minute

---

26 novembre 2019

L'objectif est d'orienter les Français vers une consommation "plus circulaire", a souligné la ministre de la Transition écologique Elisabeth Borne lors d'une conférence de presse de présentation de cette initiative, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

La campagne, baptisée "nos objets ont plein d'avenirs" s'articule autour de la création d'un site web, d'annonces dans la presse et de quatre spots de publicités "éco-conçues", selon le président de l'Ademe Arnaud Leroy, puisque les images ont été reprises d'autres oeuvres. Cette opération doit durer trois ans "avec un volet sur les entreprises en 2020", a précisé l'Ademe.

Par exemple, si la durée de vie moyenne des télévisions en France passait à neuf ans contre huit actuellement, le gain environnemental serait de 1,7 million de tonnes de CO2, selon les chiffres dévoilés par l'Ademe. "On éviterait les émissions d'une ville de la taille de Lyon", résume Pierre Galio, chef du service consommation et prévention de l'agence.

À trois jours du lancement des promotions du "Black Friday", la secrétaire d'État à la Transition Écologique Brune Poirson, a appelé les Français à "sortir d'une économie mortifère et un peu absurde". Pour autant, "il n'est pas question de culpabiliser qui que ce soit", a rassuré Élisabeth Borne, disant vouloir "continuer à convaincre les Français de consommer autrement".



À lire aussi

**Économie circulaire : la France prête à relever ses manches ?**

Ces annonces interviennent le lendemain du début de l'examen en commission du projet de loi "anti-gaspillage" qui vise notamment à interdire la destruction des invendus non-alimentaires et créer un indice de "réparabilité", une note de 0 à 10 pour inciter les acheteurs et les fabricants à mieux penser la durée de vie des produits.

Le vote du projet de loi "devrait intervenir la semaine du 16 décembre" et "les mesures devraient commencer à être appliquées en 2020", a indiqué le cabinet de Brune Poirson à l'AFP.

---

Article écrit par Maddyness avec AFP